PROTOCOLE ACCES COMPETITIONS

Le calendrier sportif, détaillant toutes les compétitions de la saison, est transmis à l'ensemble des nageurs(ses) inscrits(es) en natation course.

Sur le calendrier apparaissent plusieurs niveaux de ''pratique'': Départemental – Régional – National
Pour accéder aux différentes compétitions, la Ligue Régionale et la FFN ont mis en place des grilles de temps.
Toutes les compétitions *Départemental* sur le calendrier seront proposées à votre enfant. En fonction de ses performances réalisées lors de celles-ci, d'autres compétitions lui seront proposées.

CONVOCATION :

Une convocation est remise au nageur(se) au minimum 2 semaines avant la compétition sur laquelle nous faisons apparaitre :

- La nature de la compétition
- La date
- Le lieu
- La restauration
- Le transport
- Les numéros de téléphones professionnels de(s) l'entraîneur(s)
- Le programme *(horaires de l'ouverture des portes et début des épreuves)*
- Le coupon-réponse
  - ➥ Réponse obligatoire *(positive ou négative)* dans le respect du délai [1]
  - ➥ Tous les champs doivent obligatoirement être complétés

[1] **En cas de non-retour du coupon-réponse dans le délai imparti, l'inscription de votre enfant à la compétition ne sera pas prise en compte** *(délai de rigueur pour les engagements)*

Un courriel récapitulatif des éléments mentionnés sur la convocation est adressé aux nageurs(ses) 1 ou 2 jours avant la date de compétition.

TRANSPORT :

- Compétitions dans le département : Le transport est assuré par les parents.
  En cas d'empêchement, contacter les parents des autres participants *(covoiturage)*
- Compétitions hors du département : Le transport est pris en charge par le club.

RESTAURATION :

Certaines compétitions se déroulent sur la journée ➥ 2 possibilités :

1. Pique-nique
2. Restaurant *(réservé par le Club)* ➥ Obligatoire pour les participants à la compétition *(nageurs, officiels)*
   ➥ Participation financière demandée au nageur(se) *(Cf règlement intérieur)*

HEBERGEMENT :

Certaines compétitions nécessitent un hébergement sur place :

- Hôtel réservé par le Club uniquement pour les nageurs(ses) et officiels
  Sur la convocation, nous ferons apparaître le montant de la participation/nageur(se) correspondant aux nuitées + repas *(cf règlement intérieur)*

ENGAGEMENTS :

Quelle que soit la nature de la compétition, le club paie un droit d'engagement pour chaque nageur(se) ET chaque nage concourue *(acquittement auprès du Comité Départemental, Ligue Régionale ou FFN)*.

Coût pour le Club :

- Compétition départementale = **5,00 €** / nageur(se) / épreuve
- Meeting National = **10,00 € environ** / nageur(se) / épreuve *(variable selon l'organisateur)*
- Interclubs TC = **30,00 €** / équipe
- Interclubs Avenirs/Jeunes = **20,00 €** / équipe

Rappel des conditions d'enregistrement des engagements :

- Les engagements doivent obligatoirement être enregistrés sur le logiciel FFN par l'Entraîneur avant une date précise et le règlement est immédiat.
- Aucun engagement ne peut être ajouté une fois ce délai échu
- Aucun engagement ne peut être annulé une fois ce délai échu
- Aucun remboursement ne pourra être fait au Club par l'organisateur

Compte-tenu de toute cette logistique *(transport, restauration, hébergement et engagements)*, le Club se réservera le droit, en cas de désistement du(de la) nageur(se) à l'issue du délai imparti, d'exiger :

1. **Le paiement de la participation financière mentionnée sur la convocation**
2. **Le paiement des engagements**

Le Club Montluçon-Natation

COMPETITIONS : PARTICIPATIONS - PRISES EN CHARGE DES DEPLACEMENTS Article 7 du Règlement Intérieur

NAGEURS DES CATEGORIES AVENIRS, JEUNES, JUNIORS, SENIORS :

1. **Compétitions à Montluçon** : Pas de prise en charge par le club. (sauf besoin validé par le comité directeur du club)
2. **Compétitions dans le département :**
   - Le comité directeur du club décide de l'organisation de la logistique de la compétition.
   - Une participation financière sera demandée au représentant légal du nageur suivant la grille ci-dessous.
   - Le club peut demander au nageur d'apporter un repas tiré du sac.
3. **Compétitions hors département et hors niveau championnats de France :**
   - Le comité directeur du club décide de l'organisation de la logistique de la compétition.
   - Une participation financière sera demandée au représentant légal du nageur suivant la grille ci-dessous.
   - Le club peut demander au nageur d'apporter un repas tiré du sac.

Grille de participation financière →
(2) Compétition dans le département
(3) Compétitions hors département et hors niveau Chpts de France

Besoin	Participation Nageur
1 repas	12.00 €
1 nuit + 2 repas	50.00 €
2 nuits + 4 repas	80.00 €
3 nuits + 6 repas	100.00 €
4 nuits + 8 repas	120.00 €

4. **Compétitions type championnats de France N1, N2, JUNIORS, JEUNES :**
   - Le comité directeur du club décide de l'organisation de la logistique de la compétition.
   - La prise en charge de ces compétitions est offerte aux nageurs des catégories citées qui atteignent ce niveau.
   - Pour des raisons d'organisation, le club peut demander au nageur d'apporter un repas tiré du sac.
5. **Compétitions et/ou sélections internationales** : La prise en charge sera quantifiée et validée par le comité directeur du club.

NAGEURS DE LA CATEGORIE MASTERS :

1. **Compétitions à Montluçon :** Pas de prise en charge par le club.
2. **Compétitions dans le département :** Pas de prise en charge par le club.
3. **Compétitions hors département et hors niveau championnats de France :**
   - Le comité directeur du club décide de l'organisation de la logistique de la compétition.
   - Mise à disposition du minibus du club en fonction des disponibilités.
4. **Compétitions type championnats de France / d'Europe / du Monde (France métropolitaine – hors Corse):**
   - Le comité directeur du club validera l'organisation de la logistique de la compétition.
   - La prise en charge (transport – hôtel – repas) de ces compétitions se fera sur la base d'un forfait maximum de 75,00 € par jour de compétition et par nageur.
   - Le remboursement se fera sur pièces justificatives.
5. **Compétitions type championnats de France / d'Europe / du Monde (Hors France métropolitaine):**
   - Le comité directeur du club validera l'organisation de la logistique de la compétition.
   - Le forfait de 50,00 € par jour de compétition et par nageur pour la prise en charge (transport – hôtel – repas) de ces compétitions pourra être rehaussé en fonction du lieu et des possibilités financières du club.
   - Le remboursement se fera sur pièces justificatives.

OFFICIELS DESIGNÉS PAR LE CLUB :

1. **Compétitions à Montluçon** : Prise en charge des repas organisés par le club.
2. **Compétitions hors Montluçon** :

a) L'organisateur de la compétition prend en charge les repas et hébergements des officiels → pas de remboursement.

b) L'organisateur de la compétition ne prend pas en charge les repas et hébergements des officiels
→ Les repas et hébergements seront pris en commun avec les nageurs et entraineurs du club.
→ S'il n'y a pas de possibilité de repas et d'hébergement communs avec les nageurs et entraineurs, la prise en charge se fera sur justificatifs.

BENEVOLES DESIGNÉS PAR LE CLUB SUR LES ORGANISATIONS LOCALES : Prise en charge des repas organisés par le club.

STAGES ORGANISÉS PAR LE CLUB :

1. **Stages à Montluçon :** Le cout du stage est défini par le club. Il n'y a pas de prise en charge, sauf besoin validé par le comité directeur du club.
2. **Stage hors Montluçon :** La prise en charge du stage définie par le club se fait à hauteur de 50% de son coût, sauf besoin validé par le comité directeur du club.

SORTIES ORGANISÉES PAR LE CLUB : Le comité directeur du club définit la valeur de la participation à ces activités.